

DECISION DG n°2013-142

Du **2 1** MAI 2013 modifiant la décision DG n°2012-238 du 24 septembre 2012 portant nominations à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

- VU le code de la santé publique et notamment les articles L. 5311-1 et suivants et R. 5322-14 ;
- VU la loi n°2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé ;
- VU le décret n°2012-597 du 27 avril 2012 relatif à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;
- VU le décret du 1er mai 2012 portant nomination du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé- M. Maraninchi (Dominique);
- VU la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale du médicament et des produits de santé ;
- VU la décision DG n°2012-238 du 24 septembre 2012 modifiée portant nominations à l'Agence nationale du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

<u>Article 1^{er}</u>: La décision DG n°2012-238 du 24 septembre 2012 susvisée est modifiée comme suit :

- I- Le dernier tiret de l'article 14 est modifié comme suit :
- « Madame PETER-DECARSIN (Carole) est nommée chef du pôle méthodologie et moyens de l'inspection ».
- II- Le dernier tiret de l'article 10 est supprimé.

<u>Article 2</u>: La présente décision, qui prendra effet à compter du 1er juin 2013 sera publiée sur le site internet de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait, le **2 1 M**AI 2013

Le Directeur Général

inique MARANINCHI